

Urbanisme et aménagement du territoire (Master)

RÉF | 2555

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Se former en tant qu'urbaniste, spécialiste en aménagement et en gestion de l'espace, pouvant exercer dans le contexte spécifique des pays développés et plus particulièrement de l'Europe du nord-ouest.

- Maîtriser les sciences d'amont qui permettent d'appréhender le territoire dans sa complexité dynamique
- Maîtriser les techniques de concrétisation d'un projet d'urbanisme
- Procéder à des recherches documentaires personnelles
- Réaliser des travaux d'équipe
- Mobiliser et intégrer les acquis de manière transversale
- Imaginer un projet futur plausible en associant synthèse créative des acquis et invention personnelle
- Argumenter le caractère pertinent de cette création et de sa représentation.

Programme

Le programme comprend 13 unités d'enseignement réparties sur 3 ans, notamment des modules de méthodologie et de techniques de mise en œuvre de projets en urbanisme, de techniques de communication et de négociation, des séminaires, des stages et un travail de fin d'études.

Certains cours peuvent être suivis indépendamment pendant l'année, pour autant qu'ils ne nécessitent pas de prérequis particuliers.

Pour plus d'informations sur ce programme, consultez [cette page](#).

Certification(s) visée(s)

Master de l'enseignement supérieur de Promotion sociale correspondant au titre délivré par l'enseignement supérieur de plein exercice

[Enseignement de promotion sociale](#)

Type de formation

ORGANISATION

Durée

3 années

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en soirée de 18h à 21h

Début

avec inscription possible à des modules indépendants durant l'année scolaire

Coût

Consultez l'établissement

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être détenteur:

- d'un titre belge de bachelier de transition ou équivalent,
- d'un titre belge supérieur au bachelier de transition,
- d'un titre de master européen.

Il peut également être accessible aux titulaires d'un titre de bachelier de l'enseignement supérieur non-universitaire (bachelier professionnalisant) ou équivalent, ainsi qu'aux titulaires d'un titre étranger, moyennant un test d'admission.

Sur base de la reconnaissance des capacités acquises (test d'admission ou valorisation de titres de formation obtenus précédemment), les personnes non diplômées ou détentrices

d'un bachelier professionnalisant peuvent accéder à certains modules.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez contact avec le secrétariat de l'établissement soit par téléphone, soit par mail à n.rayo@ateliers-stluc.be pour toute information complémentaire ou pour connaître les unités d'enseignement auxquelles vous pouvez encore vous inscrire. En raison de la situation sanitaire, les inscriptions se font actuellement uniquement par mail en suivant [cette procédure](#).

Organisme

Ateliers Saint-Luc

Rue d'Irlande 57 (Accès via le Forum Jean Cosse Rue d'Irlande, 58)
1060 Saint-Gilles
Tél: +32 2 537 36 45 (en semaine de 17h à 20h)
<https://www.ateliers-stluc.be>